

## **CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE**

**Séance du 24 Mars 2016 à 20 heures**

**Président** : Mme Patricia CLÉMENT

**Présents** : Mmes CHABRIDON, COULON, SIGNORET, BILLOUD et PARENT, Mrs PRUDENT, GUILLEMIN, PANNETIER, REVILLON et LAMY-PERRET

M REVILLON est désigné secrétaire de séance

Le compte-rendu du 25 Février 2016 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée à l'ordre du jour une délibération pour une demande de subvention au Conseil Départemental de Saône-et Loire. Le Conseil Municipal approuve.

### **Vote du Compte administratif, du Compte de Gestion 2015**

Mme le Maire présente le Compte Administratif de l'année 2015 qui fait apparaître un excédent d'exploitation de 232 117,25 euros et un déficit d'investissement de 22 734,97 euros. Le Compte de Gestion 2015, reflet de la comptabilité tenue par le receveur, présente les mêmes résultats.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote le compte Administratif 2015, 10 voix pour et une abstention et le Compte de Gestion de l'année 2015, 11 voix pour.

### **Affectation du résultat 2015 sur 2016**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'affectation du résultat suivante :

Le résultat reporté de fonctionnement de 2015 est affecté au compte 002 (recette de fonctionnement) pour un montant de 202 205,82 euros ainsi qu'au compte 1068 (recette d'investissement) pour un montant de 29 911,43 euros et le déficit d'investissement 2015 est affecté au compte 001 (dépense d'investissement) pour un montant de 22 734,97 euros.

### **Vote des taxes et vote du budget 2016**

Compte tenu de la baisse globale des recettes au profit de la collectivité et des projets à venir, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 10 voix pour et 1 abstention d'augmenter les 4 taux de 1%. Le produit supplémentaire dégagé est de 2000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, accepte le budget tel qu'il été présenté. La section de fonctionnement présente un équilibre de 591 696,82 euros et la section d'investissement et en sur équilibre de 11 099,82 euros en plus en recette (275 573,25 euros) et un montant de 264 473,43 euros en dépense.

### **Attribution du logement T3**

Le Conseil Municipal, après délibération accepte la demande, de Mlle JACQUIER et de M MATHY, pour occuper le logement T3 à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2016. Mme le Maire est autorisée à signer le bail correspondant ainsi que tous les documents qui seraient nécessaires.

### **Subvention au Conseil Départemental de Saône-et-Loire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une subvention au Conseil Départemental de Saône-et-Loire pour des équipements pour la salle des fêtes et la bibliothèque.

### **Comptes rendus de réunions**

\*Syndicat de cylindrage : M GUILLEMIN fait le compte-rendu de la dernière réunion ayant pour objet le vote du compte-administratif 2015 et du budget 2016. Toutes les dépenses d'investissement n'ont pas été réalisées.

\*SYDESL : M GUILLEMIN a assisté à la réunion qui reprenait les comptes de l'année 2015 et les prévisions 2016. Une information a été donnée sur les compteurs LINKY. La Saône-et-Loire sera entièrement équipée en 2017. Le système est déployé par ERDF et les compteurs sont la propriété du SYDESL.

Le service des bornes de recharge pour les véhicules électriques est gratuit pendant une durée de trois ans et l'abonnement est pris en charge par les intercommunalités ou les communes.

Dans le cadre du groupement de commande de gaz lancé par le SYDESL, le fournisseur « gaz de Bordeaux » a remporté le marché.

\*La commission de sécurité a fait la visite du bâtiment de la Mairie. Un certain nombre de points sont à reprendre notamment les contrôles prévus par la loi (contrôles électriques, contrôles gaz, contrôles incendie et désenfumage...).

\*L'Agence Technique Départementale est venue nous faire une démonstration sur un logiciel proposé aux communes, moyennant finances, permettant à terme de trouver des solutions pour faire des économies d'énergie, en de chauffage et électricité notamment.

\*La réunion des travaux de la Rue du Glamont a eu lieu le 18 Mars. Les travaux vont débuter le 04 Avril pour une durée d'environ 3 semaines sachant que nous sommes tributaires de l'intervention d'orange pour les lignes téléphoniques. La circulation sera réglementée par alternat et la route sera fermée une seule journée pour effectuer les travaux d'enrobé de la chaussée. Le radar dans le sens Ouest/Est sera posé avant le pont de chemin de fer. La question du financement de la remise à niveau des regards du réseau d'eau sera revue avec le Conseil Départemental.

### **Questions diverses**

\*Mme le Maire informe de la « création du collectif mâconnais pesticides » créée à l'initiative de Mme PASQUIER.

\*Certains habitants de Fleurville se sont plaints d'aboiements de chiens sur la Commune. Les propriétaires sont priés d'être vigilants et de faire le nécessaire pour faire cesser ces nuisances.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 20 Mai 2015 à 20h.

\*Des hélicoptères survoleront le territoire du 22 Mars au 30 Avril 2016 afin d'effectuer la vérification des lignes électriques.

\*Le Conseil Municipal estime que des STOP ne sont pas nécessaires sur la Rue des Tessonnières et opte pour des CÉDEZ LE PASSAGE. L'information sera transmise aux services du Département.

La séance est levée à 22 heures.

La prochaine réunion est prévue le 19 avril à 20h.

Le Maire  
P CLÉMENT